

Éducation 92

Compte-Rendu de Réunion AMD Education

Mardi 8 novembre - Sceaux

Ordre du jour

- Présentation par Jean-François Pailler, Maire-Adjoint de Chaville, entre autre chose, au CLSP, de sa pièce « Un monde d'Illusions »
- « Comment valoriser le rôle et les missions des animateurs ? » Martial Dutailly – Directeur Général et Laurent Bartos IFAC
- Point sur l'Observatoire du Handicap en présence de Alain BOURHES et SAIS 92 – Préparation de la matinée du 22 novembre à Rueil Malmaison
- Retour des rencontres ATSEM – Enseignants et Point sur la randonnée littéraire – Intervention de Madame Mossé
- Bilan de rentrée Education Nationale et perspectives 2016-2017 – Intervention de Monsieur Wuillamier
- Point divers
 - o Calcul des prévisions d'effectifs
 - o Les exercices PPMS Intrusion
 - o Dates des prochaines réunions AMD Education

Un grand merci à la ville de Sceaux de nous accueillir.

Remerciements pour leur présence : Monsieur Wuillamier – Directeur Académique, Martial Dutailly ainsi que Laurent Bartos de l'IFAC.

Un remerciement particulier à Marine FAGE (SAIS 92) auteur de ce CR ci-après

Présentation par François-Marie Pailier, Maire-Adjoint de Chaville, entre autre chose, au CLSP, de sa pièce « Un monde d'illusions »

Auteur d'une pièce de théâtre : Un Monde d'illusions. Nous vous donnons ces informations dans l'espoir qu'elle puisse être à nouveau jouée dans votre commune, pour un public jeune. Cette pièce répond à une demande, un besoin. Elle a une orientation éducative et préventive. La trame concerne trois couples qui rentrent dans la réalité de l'addiction et vont essayer de s'en sortir de manières différentes. L'addiction aux drogues touche nos jeunes de façon de plus en plus précoce. C'est un marché parfaitement organisé et auto-entretenu. Quand la police et la justice se mettent ensemble pour entraver ce commerce il se déplace et se réorganise plus loin. Cette pièce n'a de valeur que dans son caractère éducatif et préventif : outil qu'est le théâtre pour faire passer un message.

En allant voir cette pièce, je souhaite que chacun trouve un embryon de solution à une situation que chacun a rencontrée ou est susceptible de lui arriver : car cela n'arrive pas qu'aux autres !

Dans les familles où cela arrive il y a une atmosphère de suspicion insupportable.

Nécessité de mettre en avant des solutions de combat. Je suis un adepte de l'amour avec un grand A. Un premier couple s'en sort grâce à l'amour, on peut également s'en sortir par le sport, la musique, tout ce qui crée un esprit d'équipe. Il y a l'attitude exemplaire également, la thérapeutique (groupes de parole, solutions médicamenteuses comme la méthadone etc.). J'ai été confronté à ce problème : j'ai été Toxicologue.

Pour faire jouer cette pièce : seule contrainte pour la ville qui accueille : transporter le matériel MAIS la pièce n'a pas de cout, les acteurs jouent bénévolement !

Contact : François-Marie Pailier : pailier.f@wanadoo.fr



Il est temps d'orienter nos travaux sur ce qui est le plus important : le pédagogique (croiser le temps scolaire et périscolaire, créer une dynamique d'établissement). Jusqu'il y a deux ans, le soir il était surtout question d'organiser des études, moins mis en valeur. Les parents ne se posaient pas les questions sur ce qui pourrait être fait réellement. Ces missions que nous avons développées perdureront : cela nous a permis de développer plein de projets. Nous devons les faire perdurer dans le temps : certains enfants ont besoin de ces temps-là, réagissent différemment. Regard différent.

Au niveau départemental : Comité Départemental des Services aux familles - schéma départemental des services aux familles

Intervention de Madame GARCIA-GILLET- Directrice Académique Adjointe en charge du premier degré

Les objectifs généraux = engager un travail concerté en vue d'articuler les dispositifs existants et de développer des projets innovants adaptés aux familles, de renforcer la coopération entre l'ensemble des acteurs à l'échelon local en mobilisant toutes les ressources des territoires et en favorisant leur mise en réseau, de construire dans la durée des stratégies territoriales communes ... Ce schéma départemental est divisé en 4 groupes

- 0 à 6 ans
- 7 à 11 ans
- 12 à 18 ans
- Prévention des situations de vulnérabilité en situation de séparation

En ce qui me concerne je suis pilote du groupe des 7 / 11 nous = préciser l'état des lieux ; qu'est ce qui existe ? Concerne aussi bien la scolarité que le péri et extra-scolaire. L'objectif est de faire un état des lieux le plus précis, d'identifier des réponses qui sont données ici et là, de mutualiser les pépites pour que l'on puisse donner la meilleure information aux familles. Il existe tout un tas de ressources et de structure qui existent pour les familles, mais il est très compliqué de leur transmettre l'information. Donc nous travaillons tout simplement sur un projet de mise en lien. Cette première réunion nous a permis d'identifier les questions, nous sommes en ce moment dans un aller-retour, nous nous retrouverons le 22 novembre pour faire la synthèse.

L'idée après est de mettre en place un plan d'action concerté. C'est un vrai travail de fond qui est effectué. De répertorier toutes les bonnes pratiques en termes d'aide aux familles. C'est géré par le département. Nous vous feront passer la synthèse de tous nos échanges et notamment ce que nous préconisons.

Problème : nous n'arrivons pas à toucher les familles que nous souhaitons vraiment alpaguer. Les enfants sont un bon vecteur pour éventuellement toucher les familles.

« Comment valoriser le rôle et les missions des animateurs ? » Martial Dutailly – Directeur Général et Laurent Bartos IFAC

Autre réunion qui est organisée actuellement par le ministère de la jeunesse et des sports : autour des évolutions du métier d'animateur. Des groupes de travail sont menés dans le cadre de la réforme de la refonte des rythmes éducatifs et à terme dans la réécriture des PEDT.

- Missions du métier d'animateur
- Reconnaissance et accompagnement des animateurs au sein des réseaux locaux

Mais nous avons convenu de souder les deux groupes. Il nous a été présenté un certain nombre de données. Chiffres sur l'accroissement du nombre d'accueil et d'accompagnement. (**Document en pièce jointe**)

Il va être très difficile de revenir en arrière : embauche, stratégies éducatives.

Est venu le sujet des taux d'encadrement.

Les communes à ce jour sont confrontées à deux soucis majeurs :

- Difficulté de recrutement
 - Obligation contrairement à l'Education Nationale de respecter un taux d'encadrement inscrit dans la loi : si non-respect : impossibilité de garder les enfants...
- ⇒ En conséquence, l'assouplissement du taux d'encadrement, même si nous sommes conscients que des villes peuvent réellement appliquer cette mesure, permet de donner aux communes une souplesse afin de palier d'une part aux points évoqués ci-dessus et d'autre part à l'accroissement de fréquentation de nos structures.

La filière animation est en plein développement

Intervention de l'IFAC - Martial Dutailly et Laurent Bartos

L'IFAC est à la fois spectateur, de ce qu'ont fait toutes les collectivités locales dans la mise en place de cette réforme, et à la fois acteur car nous avons accompagné soit en qualité de conseil soit en qualité d'organisme de formation. Et nous avons accompagné la réorganisation –pour ne pas dire la désorganisation- qui s'en est suivie.

Je suis effectivement convaincu que tout cela est acquis : le travail qui a été fait pas les collectivités, par les cadres, par les encadrants et par les animateurs eux-mêmes, par les enseignants aussi et les directeurs d'école a été à la fois une évolution et presque une révolution sur les mentalités et sur les pratiques. Ce qu'on peut regretter c'est que le rêve vendu au départ était presque un tout petit peu trop beau par rapport à la réalité et que cela a créé des attentes tellement éloignées de ce que nous étions en capacité de faire que nous avons généré beaucoup de frustration.

Est-ce qu'aujourd'hui le rythme de l'enfant dans sa journée est plus équilibré qu'avant ? En tout cas ce qui est sûr c'est qu'à côté des 6 heures d'enseignements fondamentaux, il y a aujourd'hui 6h d'activités périscolaires qui sont occupées à bon escient et qui à l'intérieure desquelles il se passe des choses intéressantes, diversifiées, valorisantes, ludiques et éducatives.

Il reste du travail : au niveau de la stabilité, il faut qu'on arrive à capitaliser sur l'organisation et sur la structuration.

Du côté des animateurs on sent qu'il y a maintenant la possibilité de renforcer la qualité éducative et la qualité dans interventions. Il y a des besoins de formation qui restent fort de la posture éducative simple jusqu'à la formation technique sur les activités rares. Face aux besoins de l'encadrement des pauses méridiennes des accueils du matin ou des accueils du soir, nous avons aussi recrutés très largement à tour de bras sur des contrats parfois à temps partiel avec des gens qui ont un BAFA ou tout juste un BAFA. Nous avons des fondamentaux à poser sur ce qu'est un adulte référent face à un groupe d'enfants et qu'il y a là encore des choses à poser de l'ordre de la courtoisie, du langage, du comportement de la tenue et de la régularité dans la posture. Ce n'est pas si simple et cela ne se règle pas que par de la sanction et par le licenciement parce qu'on recommencerait en permanence. De plus notre mission d'association d'éducation populaire est d'aider ces gens à grandir.

Nous en sommes donc arrivés à ne pas faire uniquement de la formation en salle mais à déployer de la formation in situ avec des gens sur place, dans les cours de récréation, dans les réfectoires scolaires pour corriger en temps réel les situations telles qu'elles se déroulent. La formation technique est l'étage numéro deux c'est à dire donner à nos animateurs des outils suffisamment large pour qu'ils puissent déployer un certain nombre d'activités.

Il ne faut pas être dans la caricature sur les activités, il y a des choses simples à faire qui permettent de remettre au gout du jour la citoyenneté, la laïcité, la créativité, l'imagination, le regard ouvert sur la nature, le regard sur l'environnement. Des choses fondamentalement importantes qui ne coutent pas très cher et qui sont valorisantes. La dessus il y a de la technicité à apporter : il y évidemment la formation des cadres, la formation des encadrants car tout cela ne se manage pas comme il y a quelques années, il y a besoin d'avoir un plan d'amélioration continue de la qualité de service rendu à la population tout cela est une démarche à construire.

Le ministère réfléchi à une évolution des formations : l'évolution du BAFA semble indispensable. Mais il y a des forts courants, le BAFA reste une formation généraliste d'animateurs qui doivent pouvoir intervenir autant en colonie qu'en accueil périscolaire. Les purs et durs de l'éducation populaire qui ont créé le BAFA sont quand même très assis sur cela -> il faut faire évoluer le BAFA. Dans le périscolaire il y a maintenant des adultes, des mamans des personnes qui n'iront jamais en colonie. Il faut faire évoluer le prix, la façon dont est évaluée ce BAFA et les stages pratiques.

Il y a derrière les situations professionnelles qualifiantes : on a vu une demande des collectivités de nous orienter de façon un peu plus importante des gens sur des formations BPGEPS (?) pour mieux former les encadrants mais cela reste selon la mise en place de vos moyens -et comme vous avez déjà beaucoup dépensé pour la mise en place des rythmes- parfois former les gens est donc compliqué. Par ailleurs le CNFPT ne donne pas des formations qualifiantes : vous êtes obligé de passer par l'extérieur et donc en dehors des enveloppes qui sont traitées chez vous cela reste une difficulté. Le ministère est prêt à travailler sur des formations plus éclatées plus modulaires plus capitalisées de façon à ce qu'on puisse poser le puzzle d'un diplôme vers un niveau 5, vers le niveau 4. Nous allons essayer de nous faire l'écho des collectivités locales.

Enfin il y a la valorisation du métier : on est passé de l'animateur juste sympa qui s'occupe bien des enfants à l'animateur qui a une place/un rôle à côté de l'école, à côté des parents et cette dimension co-éducative s'installe petit à petit. Pour autant il faut que l'on continue à travailler sur la valorisation de ce métier par ce que vous avez encore des besoins de recrutement il faut que ce métier reste attractif : on ne peut pas dire qu'il le soit fondamentalement par la rémunération qu'il rapporte. Il faut donc mettre autre chose, une gestion des carrières, un projet éducatif etc. Nous nous proposons avec notre futur nouveau président Bernard Gauducheau de l'IFAC 92 d'organiser des points de suspension :

Une journée dédiée à l'animation au mois de mars : l'idée est de faire une matinée théorique sur missions/rôles des animateurs et l'après-midi de faire un forum où les candidats potentiels (ceux qui voudraient devenir animateurs) pourraient venir rencontrer les villes pour voir comment cela se passe. Une journée où on valoriserait et mettrait en avant le métier d'animateur. Cette journée a tout son sens : on s'aperçoit que nous sommes en manque d'animateurs, tous. Il y a une méconnaissance sur ce qu'est réellement être un animateur. Il y a une catégorie = étudiants qui vont faire ça en parallèle de leurs études. Ce sont des emplois précaires car ce sont des vacances. Les formations, comment ils peuvent y accéder ?

Toutes ces questions nous ont amené à imaginer ce que nous pourrions faire sur notre département pour valoriser les métiers, rôle, et missions des animateurs

Dédier une journée autour de ce thème-là en partenariat avec les collectivités. Cette journée aurait lieu à priori à Vanves : deuxième quinzaine de mars. L'idée est d'impulser auprès de nos collectivités un « après » –souvent début septembre- en dédiant sur leurs forums des associations un espace pour que nos jeunes qui passent puissent avoir connaissance qu'ils peuvent travailler sur leur commune

Il est important de valoriser ce métier, faire une journée thématique autour de l'animation. Il y a vraiment quelque chose à faire à mettre en réseau l'ensemble des communes pour sensibiliser tous ces publics. Vrai plan de communication à faire pour cette manifestation car, il faut surtout que cette réunion soit **départementale**. On va bien entendu sûrement inviter la CAF, l'Education Nationale : tous les partenaires qui s'inscrivent autour de l'animation.

Il faut continuer l'action. Tracter dans les lycées, les universités : public qui peut nous épauler sur du travail ponctuel sur le travail du matin, du midi ou du soir.

Le job rentrée = l'idée est de diversifier les animateurs. Continuer à s'ouvrir à l'occasionnel : notamment l'occasionnel étudiant qui est très intéressant, bouffée de nouveauté. Cette journée serait cela, valoriser le métier, faire parler les institutionnels (nous essayons de faire venir le ministère). Concept : une demi-journée pour vraiment échanger et une demi-journée ouverte sur l'extérieur.

Rappel : Quand la réforme des rythmes a été mise en place : on avait mis en place avec l'EN et la DDCS un principe de partenariat et de formation entre des directeurs d'école et d'ALSH: mais malheureusement aucune suite n'a été donnée

Parlons de l'enfant. Il y a de la réflexion à avoir : éducation nationale/éducation populaire (que les PEDT aient un vrai croisement, avec un vrai projet commun, que les équipes professionnelles puissent se rencontrer, échanger et avancer pour l'enfant).

Ré impulser cette dynamique : promouvoir et valoriser le métier d'animateur et continuer à impulser des échanges entre l'EN et le métier d'animateur. C'est ce qui ressort des groupes de travail. Une vraie dynamique a été impulsée il faut la poursuivre.

Remarque : Formation extrêmement intéressante en revanche, réservée aux directeurs de l'EN déchargés totalement (il y en a peu sur les communes) donc cela limite. Aujourd'hui on aurait intérêt à relancer ce projet surtout que le contexte est moins tendu entre l'EN et les animateurs.

Remarque (Saint Cloud) : Je pense également qu'il faut se pencher sur le statut des animateurs ? Concernant la précarité de la filière animation. Bien sûr, on a énormément évolué, il y a eu beaucoup d'améliorations sur les relations entre le scolaire et le périscolaire. En revanche il y a toujours ce problème de précarité qui fait qu'on ne peut pas se baser sur un personnel fiable et constant qui est le ciment d'un travail collectif. Je tombe sur un os : on n'a pas les moyens en qualité de ville de contractualiser l'ensemble de la filière animation, il n'en est pas question non plus, mais il est important de donner un espoir d'ascenseur social. Je ne sais pas comment on gère cette problématique dans les autres villes ?

M. Dutailly : Nous n'allons pas vous apporter une réponse magique mais il y a une vraie réflexion à avoir ; il doit y avoir une vraie refonte du BAFA. Aujourd'hui on se sert du BAFA pour avoir un travail à temps plein (ce qui n'était pas son idée à la base : il a été créé pour travailler ponctuellement). Il est vrai qu'un animateur qui a fait une formation d'une semaine – BAFA- n'a pas la même formation que qqn qui a pris la question, qui a pris du temps pour travailler, se forme – BPJEPS-. Il ne faut pas le supprimer, des jeunes veulent le faire pour travailler ponctuellement pendant leurs études ; maintenant je pense qu'il y a à réfléchir sur la formation continue. Au BAFA on fait : réglementation, connaissance de l'enfant. Mais une fois les 8 jours finis on ne les a plus sous la main, c'est à eux de continuer à se former : nous n'avons plus la main. Il y a des choses sur lesquelles on peut continuer à réfléchir : en terme de validation d'acquis.

Ce que l'on a soulevé comme problématique : le cout de ces formations, ce sont des personnes précaires, qui restent peu de temps potentiellement sur nos communes. Si on leur paye les formations, quel en est le retour ? Exemple : retour de la directrice de l'enfance à Saint Denis, ils ont pris l'engagement de former un certain nombre d'animateurs avec le BAFA, sur 100, 25 sont partis.

Il a une réflexion à avoir : Pourquoi pas un travail conjoint entre l'EN, les collectivités ? Qu'il y ait des filières au sein de l'université ? Les communes ne peuvent pas tout. Soit les associations qui payent soit les collectivités. Il est normal que nous nous occupions de la formation continue, mais tout ce qui est de base, le socle ce n'est pas forcément à nous. Si on calcule aujourd'hui l'enfant passe autant de temps dans les ALSH, si ce n'est plus, qu'à l'école.

L'idée est de faire un retour sur les groupes de travail, nous ferons appel à vous pour cette journée du mois de mars : sur les points de disfonctionnement mais aussi de ce qui marche bien !

Point sur l'Observatoire du Handicap en présence de Alain BOURHES et SAIS 92 – Préparation de la matinée du 22 novembre à Rueil Malmaison

Intervention de Monsieur Bouhours – Inspecteur départemental IEN-ASH

Inspecteur en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des Enfants Handicapés. J'étais déjà sur le département auparavant, à Bois Colombes, j'avais là-bas une double casquette : j'étais l'inspecteur en charge de la commune de Bois Colombes et également en charge de l'ASH sur la partie Nord du Département. Depuis la rentrée je suis au côté de Monsieur Wuillamier, je coordonne le lancement du département sur cette question des élèves en situation de handicap et des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires durables (cf. Adaptation).

Nous sommes 4 inspecteurs : 1 coordonnateur 3 autres qui sont territorialisées (bi-bassins nord, centre et sud).

Partie Adaptation (élèves qui ont des difficultés dans leurs apprentissages) : ces inspecteurs ASH ont une responsabilité qui est transversale, qui ne concerne pas que le premier degré, également le second degré puisque dans la partie Adaptation nous avons en charge les SEGPA (collège); il y a également dans la partie nord du département un lycée d'enseignement adapté (Etablissement Martin Luther King à Asnières), et puis les enseignants qui sont à la maison d'arrêt des Hauts de Seine.

Partie Handicap : partie qui vous concerne plus directement, car beaucoup d'entre vous avez dans vos établissements des ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) il y en a 64 dans le département (60 dans le public et 4 dans le privé). Ce sont des classes qui accueillent des profils d'élèves très diversifiés : pour la majorité des troubles des fonctions cognitives mais cela cache des réalités très diversifiées derrière. Par exemple sur Meudon il y a une ULIS trouble des fonctions visuelles (toujours sur le premier degré). Les élèves en situation de handicap représentent 2% des élèves scolarisés sur tous les degrés dans le département.

Nous avons également des ULIS dans les collèges, 45 dans le département dans le public et 5 dans le privé. Au lycée nous sommes à 9 ULIS. Chaque année nous ouvrons des ULIS collège et lycée (4 à la rentrée 2016).

Le dernier lieu de scolarisation d'un élève en situation de handicap : dans un établissement spécialisé (1/4 des élèves du département) :

- Établissement sanitaire : hôpital de jour 9 unités d'enseignements en hôpital de jour (2 ouverture cette année Antony et Colombes).
- Et des unités d'enseignements dans des établissements médico-sociaux
- Accueil en classe avec une AVS
- Trois EREA commence de la maternelle jusqu'au baccalauréat
- SSISSAPEDIA: unité d'enseignement directement dans les écoles, il y en a aujourd'hui 10 sur le département. C'est une classe. L'EN a mis à disposition en partenariat avec cet établissement médico-social, une classe qui permet d'accueillir 5 élèves autistes. Il y a un enseignant détaché par l'EN et un éducateur spécialisé. En termes de politique nationale, ce profil d'unité d'enseignement va se développer. Je tends ici une main vers vous. Nous avons besoin de votre aide pour ces projets. C'est l'ARS qui finance majoritairement mais nous avons besoin de vous car ce sont des unités externalisées. Nous sommes vraiment dans une démarche inclusive ou l'élève au lieu d'aller dans un établissement spécialisé, il va à l'école comme tout le monde. Croyez-moi cela a du sens.

M. Wuillamier : Il est d'autant plus important de le dire car cela demande beaucoup de préparation, cela demande qu'il y ait un engagement de l'ARS, de la commune et de l'école. Et en même temps nous sommes devant une obligation de par le scandale que représente la non capacité que nous avons d'accueillir à accueillir les enfants du spectre autistique dans les établissements scolaires. Il faut le savoir, une partie importante des familles du département sont obligées d'aller à l'étranger. C'est un long chemin. Il faut que la commune adhère. Mais nous avons une magnifique responsabilité.

Intervention de Marine Fage – SAIS92

- Petit déjeuner des Elus – Samedi 20 mai 2017

Vous êtes concernés ! Le thème est « La journée d'un enfant ou d'un jeune en situation de handicap : Quels professionnels l'enfant ou le jeune en situation de handicap peut-il rencontrer tout au long de sa journée et quelles interactions existent ou sont à mettre en place entre ces professionnels pour améliorer son accueil ? »

- Observatoire du Handicap – Mardi 22 Novembre 2016 – SAIS92/AMD Education

Nous n'avons pas encore beaucoup de retour. Le thème de la matinée sera « Comment faciliter le parcours de l'enfant et l'adolescent en situation de handicap ? ».

➤ Nouveau diplôme :

Le **DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social**, remplace et fusionne le **DEAVS** (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) et le **DEAMP** (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique), en plus d'englober la profession d'**Auxiliaire de Vie Scolaire**, qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre.

Le diplôme a démarré en septembre de cette année : les premières promotions seront sûrement en stage cette année et seront diplômées l'année prochaine. Cette formation a été mise en place dans l'urgence : vous allez voir venir dans vos communes des stagiaires en formation.

Retour des rencontres ATSEM – Enseignants et Point sur la randonnée littéraire – Intervention de Madame Mossé

Rencontres ATSEM – Enseignants Faire en sorte qu'il puisse y avoir des regards croisés sur les rôles et missions de chacun. Nous avons essayé de faire émerger les constats. Dans un premier temps finalement nous avons les mêmes constats qui ont débouchés sur des propositions. Concernant la préparation de la classe. Pour que les ATSEM ne soient pas au service des enseignants mais d'un projet éducatif commun. Définir les objectifs attendus et le partager avec l'ATSEM, pour laisser suffisamment de place à l'ATSEM, lui laisser prendre des initiatives. L'idée est d'établir une culture commune.

Travail commun sur l'importance de la justesse du langage que l'on doit adapter quand un adulte côtoie un enfant. On a semé des graines lors de ce temps de formation qui n'a duré que 3 heures. Tout reste à construire.

Chacun puisse être considéré pleinement. Nous avons enclenché cette dynamique et nous comptons sur vous. Temps successifs de la part de l'enfant, objet de travail commun qui peut aller au-delà de l'école.

La randonnée littéraire La randonnée littéraire commence le 21 novembre. Elle est l'occasion de faire des projets commun entre le péri et le scolaire. Pour Montrouge il est compliqué car nous commençons.

Bilan de rentrée Education Nationale et perspectives 2016-2017 – Intervention de Monsieur Wuillamier

De manière traditionnelle je vous propose un petit voyage par rapport à la rentrée :

On a eu exactement le nombre d'élèves prévu (pour être précis, 27 de plus que les prévisions !) mais une grande surprise, il nous manque 800 élèves en maternelle par rapport à nos prévisions (que l'on retrouve en primaire). On comprend qu'on peut se tromper sur les entrées en maternelles mais cela reste non négligeable sur le département. Nous les avons retrouvés en élémentaire ou nous ne les attendions pas trop. C'est plus marqué selon certaines villes mais le phénomène est globalement généralisé.

Si on compare le nombre d'enfants nés dans le département au nombre d'enfants scolarisés, on a une baisse. Les familles s'en vont quand ils ont des enfants en âge d'être scolarisé. Dans l'ensemble de nos classes nous sommes un tout petit peu en dessous de 25 élèves par classe en moyenne. Le taux d'encadrement est assez variable. Ce qui est normal par rapport à notre volonté politique (les REP + ont un encadrement plus élevé).

Par exemple en maternelle :

- on a en moyenne 20,8 élèves par classe dans les deux REP plus
- 26 hors éducation prioritaire

On a fait une rentrée avec 50 emplois de plus destinés à des créations d'emploi de remplacement. Pour des raisons un peu complexes, l'effort fait sur le remplacement n'est pas toujours retrouvé sur le terrain.

Collège : effectif stable, mais tout de même on attendait 300 élèves en plus (en 6^e -> inscription dans le privé). Rentrée stable, moyenne de 26 élèves par classe (il peut y avoir des variations importantes).

Question des affectations, en 6^e. 1700 demandes de dérogation, c'est un peu plus que les autres demandes dans les autres départements. La réponse à cela est simple (15 demandes au motif du handicap toutes accordées, tout comme motifs médicaux, fratrie 60% -> nous en accordons un grand nombre mais cela dépend des secteurs et des places disponibles).

Point sur les tendances globales d'orientation, aujourd'hui le département des Hauts de Seine possède une orientation prononcée en lycée général et technologique (2^e avec 77% des élèves) -> ce n'est pas une surprise ; effets mécaniques, toutes les études de cohorte nous montrent que plus on fait accéder les élèves au lycée plus on a de la réussite. Par l'arrivée au lycée même les élèves en difficulté. Etude de la génération 68 qui arrive à la fin de leurs parcours professionnel. On note que l'écart de revenu et de situation sociale entre la génération de 68 et celle d'avant ou d'après est très disparate : car elle a accédé plus massivement à l'éducation supérieure.

Evolutions qui sont plutôt positives sur les sorties en fin de seconde.

RH vrai souci, vraie question. On fait une rentrée ou dans le 1^{er} degré on a eu la possibilité de recruter des contractuels (106) c'est un phénomène nouveau. Aussi bien pour les concours de professionnel que pour les emplois contractuels, les choses sont en train de changer. Le modèle concours est en train de se transformer car aujourd'hui 60% de nos candidats au concours ont déjà travaillé. Ils sont 1/3 seulement à avoir un profil étudiant-animateur-BAFA. Les gens font une deuxième, troisième carrière ce qui est très intéressant. Il y a du travail chez nous ! Ce n'est pas un endroit terrible. Pour autant on fait une rentrée dans le 1^{er} degré avec une réponse correcte mais les tensions vont arriver avec l'hiver. Ceci avec une position très dure de notre part : j'ai empêché toutes les demandes de départ en province : le nombre d'année pour pouvoir sortir = 20 ans (sans rapprochement de conjoints etc.). Nous manquons de ressource.

Dans le 2nd degré nous sommes en immense difficulté sur les mathématiques, la physique, sciences de l'ingénieur : nous cherchons des candidats. Il y a plusieurs facteurs à cela : problématique de rémunération, personne ne fait des maths aujourd'hui, problématique d'attraction du métier ... c'est en cela que les 2^e/3^e carrières sont intéressantes ! Nous sommes de plus en plus sur les forums de l'emploi.

NB : Reportage : ce n'est pas la majorité heureusement. Mais les tensions sont réelles.

Ecoles hors contrats : il y a des petites ouvertures d'école hors contrat : avant simple déclaration et vérification hygiène et bonnes mœurs mais qui ne conditionnait pas l'ouverture (nous allions juste voir des locaux vides). Aujourd'hui demande plus forte et écoles d'avantage référées/contrôlées dans l'avancée de la maîtrise du socle commun, enquête plus pédagogique au moment de l'ouverture. Nous faisons des contrôles pédagogiques donc n'hésitez pas à nous référer des écoles dont vous entendez parler.

La question des écoles hors contrat est très à la mode. On est sur un marché ; souvent assez cher (entre 5 et 10 000€ l'année). Le mouvement a un vrai intérêt pédagogique. Nous n'avons pas d'opinion à avoir. Après souvent cela se limite souvent à la maternelle. Notez bien que Montessori n'est pas une appellation contrôlée.

L'enseignement des langues d'origine (dispensé hors temps scolaire). Dans le département nous n'avions pas les maires, ce qui était une erreur de notre part, nous le faisons maintenant. Nous souhaitons que ces dispositifs soient peu à peu enseignés dans des enseignements plus contrôlés, avec des enseignants plus qualifiés : cela a été organisé très vite en collaboration avec le Portugal car ils avaient les moyens. C'est un sujet complexe car historiquement ces dispositifs ont été créés avec une volonté de garder une langue d'origine avec l'idée que l'enfant retournera à un moment ou à un autre dans son pays d'origine. Ils sont hors temps scolaire, mais dans une logique de section internationale ils deviendraient éducation nationale.